

PLANNING DU RETOUR DES MANUELS SCOLAIRES

Le retour des manuels scolaires s'effectuera selon le planning proposé ci-dessous auprès du professeur principal dans sa propre salle (pour les enseignants d'EPS prenez les salles C28 ou C29 si cela est possible). Je remettrais le jour concerné à chaque professeur principal dans son casier la chemise contenant les fiches d'état des manuels scolaires que vous avez distribués en début d'année scolaire. **Barrez dans la colonne d'état des livres, les manuels rendus et entourez le manuel non rendu si c'est le cas. Indiquez sur le reçu de l'élève le manuel perdu ou abîmé en indiquant la somme à régler ; remettez-lui ce reçu (le bas de la fiche).** Ce n'est pas utile de donner un reçu aux élèves qui ne posent pas de problème de retour. **Ne gardez pas les fiches d'état de manuels ;** veuillez les rendre en même temps que les manuels à entreposer au CDI. Chaque élève de la classe encadrée par leur professeur principal vient déposer leur propre série de manuels au CDI quinze minutes avant la fin de l'heure (ou dès que possible). Je vous remercie de votre collaboration.

Tarif des manuels scolaires perdus Neuf : 23 euros – autre état : 16 euros – Abîmé : 9 euros – Non couvert : 3 euros

Horaires	Lundi 21 juin	Mardi 22 juin	Jeudi 24 juin	Vendredi 25 juin
8h-9h	402 Mme PAUSE	501 Mme PAYET Elisabeth 503 M. FONTAINE		
8h55-9h50	505 Mme LOUAFI	603 Mme GRONDIN S.		404 Mme PAYET RAJAONAH
10h05-11h		602 M. CRESPIEN	401 M. HOAREAU 403 M. ATTOUI 604 Mme HOARAU A.	405 M. ZAGIVAN
11h05-12h				502 Mme BARATTE
13h30-14h30		601 M. LAFOUCRIERE	605 M. KBIDI	
14h35-15h30				
15h30-16h30	504 Mme PAYET Elisabeth			

Mme CERNEAUX M. Annick